

**COMPTE-RENDU de REUNION**  
**du CONSEIL MUNICIPAL du 11 SEPTEMBRE 2016**

Étaient présents :

Monsieur René SCHULLER, Monsieur Denis LESAIN, Monsieur Etienne HERISSANT, Madame Françoise DROUIN, Monsieur Philippe BERGER, Madame Aurélie BILLAUDEL, Madame Nathalie DUCROS, Madame Kavita MORILLON, Monsieur Alain MOUTON, Monsieur Jean-Pierre PARJOIE, Monsieur Sébastien ROBIN, Madame Catherine SAUFFRIGNON, Madame Denise VINCENT, Monsieur David VERT.

Absent excusé : Monsieur Ludovic PIGAULT

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur Etienne HERISSANT

ORDRE DU JOUR :

1. Décision modificative au BP 2017

Travaux en régie

-Ouverture de crédit en recettes de fonctionnement au chapitre 042 article 722 pour un montant de 424,17€

-Ouverture de crédit en dépenses d'investissement au chapitre 040 article 21318 pour un montant de 424,17€

-Ouverture de crédit en dépenses de fonctionnement au chapitre 6 article 673 pour un montant de 200€

2. Remboursement avance de frais

Le Maire indique au conseil que Madame Marianne NOËL a fait l'avance de l'achat de fournitures administratives répondant aux besoins du service administratif d'un montant de 57,97 € et de 7,99€.

Après en avoir délibéré, le conseil, décide à l'unanimité de verser à Madame Marianne NOËL la somme de 65,96 €.

3. Jeux extérieurs

Le Maire présente les deux courriers de mise en œuvre d'une mesure de police administrative pour manquements aux règles de sécurité des aires de jeux.

Le Maire présente également la facture pour le changement d'une marche du jeu : 130€

Le Maire informe le Conseil que des travaux vont être entrepris afin de tenter de répondre aux normes des aires de jeux.

4. Voirie communale

Les travaux rue de Marson ont pris du retard, la route conduisant à l'usine OMYA devra être coupée à la circulation pendant deux jours, des rencontres avec la DREAL, l'usine et l'entreprise COALS en charge des travaux ont eu lieu pour assurer une coordination. Demande faite pour ouvrir la route menant à la RN44 afin de ne pas perturber l'activité de l'usine.

Ruelle Georges, un fourreau sera passé pour l'éclairage public.

Travaux de la sacristie, l'entreprise le bâtiment associé et l'entreprise Revelli se sont rencontrés et mis d'accord pour la réalisation des travaux fin septembre.

Les travaux de toiture de l'église doivent être réalisés par un cordiste, une entreprise a été contactée.

Bilan des travaux de la salle des fêtes :

Poste de dépenses	Montant
Eclairage sanitaires	5 861,40€
Carrelage faïence	10 012,08€
Menuiserie intérieur cloisons	2 830,08€
Plomberie sanitaires	7 264,00€
Maitrise d'œuvre	1 008,00€
Signalétique	140,76€
Main d'œuvre démolition	424,17€
Eclairage	11 217,00€
Portes	10 843,20€
Eclairage sécurité	826,50€
Porte cuisine	1 701,60€
Plan d'évacuation	102,00€

Total : 52 230.79€

Les travaux étant terminés, le passage de la commission de sécurité va être demandé.

Suite aux travaux de la salle des fêtes, la grille métallique a été supprimée, il est proposé d'installer une alarme. Deux devis sont présentés, il est proposé de choisir l'entreprise Canal RTH.

#### 5. Convention déclassement voirie

Les travaux de la déviation de Chepy, respecte le calendrier préparatoire, l'ouverture de la route est prévue entre août 2018 et novembre 2018.

Le Maire présente la carte des futurs déclassements, une convention Etat, Département, Commune sera présentée au Conseil pour accord.

#### 6. Fête patronale

Elle se déroulera les 7 et 8 octobre, un accordéoniste sera présent pour un bal musette. Il y aura les mêmes manèges et stands que l'année dernière.

#### 7. Recensement 2018

La commune est recensée tous les 5 ans, nouveauté pour l'année 2018, les habitants auront la possibilité de se faire recenser par internet. Une communication auprès des habitants sera effectuée en fin d'année.

#### 8. Label villes et villages fleuries

Le Maire présente la conclusion de la visite du jury, la commune garde sa première fleur et le jury souligne la volonté de la commune de s'impliquer dans le fleurissement.

#### 9. Salon des maires

L'Association des Maires de la Marne propose un voyage en bus au salon des maires le mercredi 22 novembre.

## 10. Pompiers

Une réunion s'est déroulée en juin avec les corps de pompiers de plusieurs communes de la CCMC pour un éventuel regroupement. Le SDIS et le Préfet ont refusé la création d'un nouveau syndicat. Une nouvelle réunion avec les sapeurs-pompiers volontaires de la commune va être organisée afin de décider de l'avenir du corps.

## 11. Communauté de Communes

Scolaire : avec l'arrivée de Courtisols, Poix et Somme Vesle il y a 920 élèves scolarisés dans les groupes scolaires de la CCMC. Depuis la rentrée de septembre, retour de la semaine de 4 jours avec la possibilité de garderie le mercredi matin payante.

Une nouvelle directrice des services est arrivée au mois de juillet.

La CCMC est à la recherche d'un agent destiné au service urbanisme et à la réalisation du PLUi.

## 12. SIDEP du Mont Louvet

Un syndicat ne peut être maintenu si les communes adhérentes appartiennent à au moins trois EPCI. Le SIDEP du Mont Louvet devrait normalement disparaître en 2020.

## 13. TEOM

Mise en place de la TEOM : il semble que le coût des ordures ménagères soit plus élevé que la redevance pour les personnes seules.

Une étude est en cours au SYMSEM pour mettre en place une redevance incitative.

Fin du Conseil à 22h15

Le Maire

Le secrétaire de séance

R. SCHULLER

E HERISSANT